



**le 15 août 2010, à l'INRA de Colmar
Neutralisation de l'essai vigne OGM**

**28, 29 et 30 septembre 2011
Procès des 60 Faucheurs Volontaires
au tribunal de Colmar**

DOSSIER DE PRESSE

POUR UN NOUVEAU CONTRAT ENTRE SCIENCE, PAYSANS ET SOCIÉTÉ

Ce procès est pour nous celui des dérives de l'INRA, devenu lui-même l'outil d'une politique agricole obsolète.

Le procès d'une recherche qui place l'intérêt privé devant l'intérêt général, le paysan sous le joug de la technologie. Parce que, isolée dans son paradigme technoscientifique, elle n'arrive plus à respirer et à prendre conscience que l'agriculture est née sans elle, qu'il existe une multitude de pistes à explorer avec et pour les paysans, que la recherche peut et doit se concevoir avec les citoyen-ne-s. Là est le prix de la démocratie.

En soi, notre acte et ce procès ne sont donc pas dirigés contre la recherche, ni contre la science ; nous nous opposons seulement à celles qui sont gouvernées par une vision réductionniste de l'agriculture, et qui répondent aux soubresauts de la compétition et du profit.

La voie des OGM agricoles en Europe et dans le monde est en ce sens un écueil, une histoire de désolation écologique et sociale.

C'est tellement vrai que l'INRA, institut public financé par nos deniers, avait choisi une autre stratégie pour introduire ce type d'OGM en France.

Nous affirmons ainsi que l'essai de Colmar était une mise en scène, destinée à faire accepter aux français-es les OGM en plein champ.

Rien ne justifiait un essai réalisé en milieu non confiné.

La maladie du court-noué, auquel cet OGM était censé résister, se développe en système intensif, là où la période de repos entre deux plantations n'est pas suffisante. Dans la plupart des régions, ce n'est pas un problème.

Mais alors, de quelle crise parle-t-on ?

Du modèle agricole dominant, dont les OGM ne sont que la dernière impasse technique, et qui parachève sa crise.

Les OGM sont les outils de cette agriculture industrielle, productiviste et dépendante, qui se traduit par la disparition d'un grand nombre de paysans dans le monde, et la perte de capacité des peuples à conserver leur souveraineté alimentaire.

Entre cette réalité et les laboratoires d'une science sans conscience, il y a des choix à faire qui concernent toute la société. Si on veut bien nous les proposer.

En conséquence, nous invitons l'INRA (et ses ministères de tutelle) à remettre en question ses orientations et à révolutionner ses pratiques, dans le cadre de la mission de service public qui est la sienne. À mettre en place des recherches pour une agronomie tournée vers une agriculture enfin pérenne, non polluante et donc respectueuse de l'environnement.

Au-delà de l'engagement actuel, trop souvent symbolique.

Quels devraient être ses objectifs, sinon de répondre aux aspirations grandissantes des citoyen-ne-s vers une agriculture et une alimentation saine pour tou-te-s, exempte d'OGM ?

Encore une fois, la recherche agronomique française a une mission publique qu'elle ne doit pas oublier d'assumer. S'en donnera-t-elle les moyens ?

Mais surtout, aura-t-elle le courage et l'audace de construire un autre contrat entre science, paysan et société ?

Au cours de ce procès, nous ne viendrons pas demander autre chose à l'INRA.

Le Collectif des Faucheurs Volontaires d'OGM

Contacts presse : Étienne Raphaël 06 77 32 24 55

Mickaëlle Rabiller 06 73 63 04 96

OGM Arrachage en terrain d'entente

Les Faucheurs volontaires ont détruit, le 15 août à Colmar, — des plants de vigne transgénique qui faisaient l'objet d'une collaboration inédite entre l'INRA, les viticulteurs et des associations. Retour sur cette expérience inachevée

Jérôme Fenoglio
Colmar, envoyé spécial

Bien sûr, ils iront d'abord constater l'effraction et les dégâts. Le trou dans le grillage d'enceinte, les traces de pas dans la boue vers quelques mètres carrés, au centre de la parcelle, où seuls les plants de vignes transgéniques ont été comme hachés menu par une soixantaine de faucheurs volontaires, dimanche 15 août, à l'unité de Colmar (Haut-Rhin) de l'Institut national de recherches agronomiques (INRA).

Evidemment, les ministres de la recherche et de l'agriculture, Valérie Pécresse et Bruno Le Maire, poursuivront leur visite, mardi après-midi 24 août, en rencontrant les scientifiques, toujours sous le choc de la perte de l'objet de leur recherche. « Cette fois, c'est irrécupérable, le capital de cinq années de réseau de racines a été entièrement détruit », affirme le responsable de l'expérience, Olivier Lemaire, par comparaison avec les précédentes déprédations, commises par un individu isolé, en sep-

tembre 2009, qui n'avaient pas empêché l'essai en plein air de reprendre et d'être prolongé pour cinq nouvelles années.

Mais le président du centre INRA de Colmar, Jean Masson, guettera surtout le troisième temps de ce déplacement. La grosse heure que les deux ministres consacreront à discuter avec la quinzaine de membres du « comité local de suivi », élus, viticulteurs, responsables syndicaux et associatifs qui ont encadré, depuis cinq ans cet essai de vigne génétiquement modifié.

M. Masson sait que l'expérience inachevée n'aura produit de fruit que si cet échange convainc les responsables politiques de l'originalité de ce qui s'est passé ici, et de l'intérêt de décliner ailleurs cette nouvelle manière de concevoir la science. Cette volonté commune, entre chercheurs et membres de la société civile, souvent résolument hostiles aux organismes génétiquement modifiés (OGM), de défricher un terrain d'entente au milieu des polémiques qui prospèrent sur le sujet. Cette ouverture d'esprit qui contraste avec les barbelés et les caméras de surveillance qui protègent, en vain, la parcelle transgénique de Colmar.

Ce processus doit beaucoup à la personnalité de Jean Masson, chercheur taraudé depuis plusieurs années par la « dislocation du lien qui unissait la science et la société ». Le généticien n'hésite pas à poser d'emblée que pour la viticulture, et les valeurs qui lui sont associées, « les OGM n'ont pas de sens », mais que des expériences à l'aide de plants transgéniques peuvent aider à mieux comprendre les mécanismes de défense de la plante contre certaines maladies.

Lorsqu'il a pris la présidence du centre de Colmar, il y a sept ans, celui-ci conservait des plants génétiquement modifiés provenant d'un essai mené par LVMH dans son vignoble champenois et interrompu parce que la firme craignait pour l'image de ses produits. L'idée était de tester la résistance de ces plants au court-noué, un virus relativement courant dans le vignoble français, transmis par des vers microscopiques, nommés nématodes, et qui, comme son nom l'indique, racornit la vigne et transforme ses grains en minuscules billes. Pour cela, on avait introduit un gène du virus pour provoquer, un peu à la manière d'un vaccin, une immunisation du porte-greffe

(depuis la crise du phylloxera, au XIX^e siècle, les vigneronnes utilisent des pieds américains, insensibles à cette maladie, sur lesquels ils greffent les cépages traditionnels de nos terroirs, qui donnent les raisins).

Désireuse de relancer ce test en plein air, dans un contexte de plus en plus défavorable aux OGM, l'INRA avait souhaité doubler l'expérience scientifique d'une démarche sociologique, visant à mieux associer la société aux travaux des chercheurs. Une première consultation nationale avait fixé le cadre général. Mais, dès sa mise en place, en 2003, le comité local de suivi s'est aventuré bien plus loin.

« Dès le premier quart d'heure de la première réunion, nous avons changé de paradigme, se souvient Jean Masson. Le précédent responsable scientifique de l'expérience accueillait les premières demandes de précautions supplémentaires de la part des participants, avec toute la réserve du "sachant". J'ai indiqué que, désormais, toutes les questions seraient prises en compte. On est passé d'une chambre d'enregistrement à une co-construction de l'essai. » « Nous n'avions pas pu nous opposer à la tenue de l'essai en plein air, ni obtenir qu'il ait lieu loin de Colmar et du vignoble, confirme Gérard Boesch, président de la puissante Association des viticulteurs d'Alsace (AVA). Mais nous avons été entendus sur toutes nos demandes de précautions face aux risques de dissémination des transgènes. »

De fait, pour éviter toute confusion et bien marquer l'écart entre cette expérience, et les appellations d'origine contrôlées du vignoble alsacien, un cépage non utilisé en Alsace, du pinot meunier, a été greffé sur les pieds transgéniques. La parcelle a été préalablement creusée comme une piscine, pour disposer une bâche sous la terre infestée de nématodes, afin d'éviter leur dispersion. Les efflorescences des vignes ont été systématiquement coupées, pour juguler tout risque de contamination aérienne au cas où la modification génétique migrerait du porte-greffe à la partie supérieure, greffée, de la vigne. Pour l'heure, les premières observations publiées en 2009 ne confirment pas cette hypothèse. Seul le porte-greffe reste, au bout de quatre années d'essai, transgénique.

Mais cette nouvelle, qui pourrait alimenter l'optimisme des partisans d'une

utilisation commerciale de ces pieds modifiés, est annulée par une autre : la mutation génétique ne rend pas la plante résistante au court-noué. Tout juste lui confère-t-elle la capacité de retarder l'apparition de la maladie. « Si la recherche publique française conclut à l'inefficacité du recours à des porte-greffes transgéniques, cela aura un autre poids que des études d'office », se réjouit Christophe Hartmann, un viticulteur qui a représenté jusqu'à la fin 2009, au sein du comité, la Confédération paysanne, actrice majeure des arrachages de céréales OGM avec José Bové.

Avant l'arrachage du 15 août, les participants au comité, issus d'organisations opposées au OGM, avaient une autre raison de se féliciter d'avoir joué le jeu du dialogue. « Les lignes ont bougé, au moins localement, à l'intérieur de l'INRA », dit Michel Breuzard, responsable de l'association Alsace Nature pour le Haut-Rhin.

Jean Masson a accepté des demandes d'expérimentation qui ébrèchent l'image d'un organisme entièrement tourné vers des biotechnologies placées au service de l'accroissement des rendements. L'organisme a ainsi accepté d'étudier l'efficacité des diverses variétés de plantes qui débarrassent naturellement les sols des nématodes, et raccourcissent la durée des jachères qui, sans cette aide, ont besoin d'une douzaine d'années pour éliminer les vers.

« J'espère que l'arrachage ne va pas nous priver de cette occasion unique d'aller plus loin », dit Gérard Boesch, qui rêve d'une évaluation scientifique systématique des principes de l'agriculture bio. De fait, le comité a emmené certains de ses membres loin de leurs bases, et parfois des dogmes de leurs organisations d'appartenance.

« Nous avons formé comme une sorte d'avant-garde », dit Michel Breuzard, confronté à de nombreuses critiques au sein de son association. Mis en minorité au sein de la Confédération paysanne, Christophe Hartmann a dû quitter le comi-

L'INRA avait souhaité doubler l'expérience scientifique d'une démarche sociologique

.....
té il y a quelques mois. M. Masson ne

cache pas avoir rencontré de fortes réticences au sein de l'INRA sur la tournure que prenait le fonctionnement du comité. Pour M. Breuzard, « personne ne sortira inchangé de cette aventure », loin des certitudes acquises et des positions arrêtées.

C'est sans doute le fonctionnement inattendu de son volet sociologique qui a condamné l'expérience scientifique. « Pour nous, cette volonté de l'INRA d'associer syndicats ou associations d'opposants aux OGM à l'expérience est une manipulation », dit Daniel Starck, nouveau responsable pour l'Alsace de la Confédération paysanne, qui soutient l'arrachage sans y avoir participé. C'est quand nous avons entendu un parlementaire des Verts condamner, l'année dernière, la première opération individuelle d'arrachage que nous nous sommes dit que tout le monde était en train de se laisser embobiner. »

Ce sénateur (Verts) du Haut-Rhin, Jacques Muller, ne retire pas ses propos d'alors, suscités par « l'ouverture d'esprit » et « l'honnêteté intellectuelle » de Michel Masson. Mais il se solidarise aujourd'hui de l'action des faucheurs volontaires. « J'ai choisi mon camp. J'ai trop vu le lobby agroalimentaire agir au Sénat pour savoir de quel côté se trouve la vraie violence. Les faucheurs répondent sur le plan symbolique aux ministres, qui ont voulu utiliser la relance inutile de cet essai pour mettre en scène leur soutien à la politique productiviste qui enferme l'agriculture dans une impasse. »

Jean-Pierre Frick n'a, lui, jamais varié. Cepionnier du bio en Alsace est le seul viticulteur local à avoir participé à l'action du 15 août, à quelques kilomètres de ses propres vignes. Pour lui, les participants au comité de suivi ont simplement servi de caution à cet essai OGM destiné à endormir l'opinion. « Nous n'avons pas besoin que la recherche publique nous prouve ce que nous savons déjà : les OGM sont inutiles et néfastes et ils sèment la désolation partout où ils sont commercialisés. » Il ne croit pas que l'INRA soit « capable de se réformer de l'intérieur », et il n'est pas prêt, comme ceux du camp d'en face, à s'écarter pour exaucer le vœu de Michel Masson : « Passer entre les blocs avant qu'ils nous écrasent et les laisser loin derrière nous. » ■

le Monde 23/08/10



Communiqué Inf'OGM, le 23 août 2010

Quelle recherche et quels brevets derrière les vignes OGM de Colmar ?

Dans la nuit du 14 au 15 août 2010, des Faucheurs volontaires ont arraché à Colmar un essai de l'Inra de 70 pieds de vigne, modifiés génétiquement pour résister au virus du court-noué. Pour les Faucheurs volontaires, **le débat ne porte pas tant sur les modalités de mise en place des essais en champs que sur les priorités de la recherche publique et la brevetabilité du vivant.**

Inf'OGM a cherché à en savoir plus sur cette question des brevets. Dans le cadre des travaux sur la vigne, Monsanto dispose d'un brevet sur la stratégie même de conférer à des plantes une résistance à des virus en faisant exprimer par celles-ci une protéine virale. Ce brevet, référencé sous le numéro 6,608,241 aux Etats-Unis, date du 19 août 2003. Il est le fruit d'une procédure entamée en 1986 par Monsanto. Anticipant l'obtention de ce brevet, Monsanto a d'ailleurs discuté avec l'Inra : selon Christophe Bonneuil et Frédéric Thomas, dans un ouvrage publié en octobre 2009, « *quand dans les années 1990, un consortium réunissant l'Inra, le CNRS et LVMH développe des porte-greffes de vigne résistants au virus du court-noué, Monsanto se signale à leur attention : Monsanto les prévient que dès lors qu'une commercialisation des vignes transgéniques serait envisagée, il faudra obtenir une licence car ils travaillent sous la dépendance du premier brevet* » (1).

Même si elle ne fait pas référence à la vigne dans son brevet, l'entreprise semble donc pouvoir faire valoir des droits de propriété intellectuelle sur le travail de l'Inra, bien que l'interprétation juridique de l'étendue des brevets soit un exercice difficile et souvent tranché par la justice.

L'Université Cornell, aux Etats-Unis, dispose également d'un brevet dans ce domaine. Intitulé « Production d'une résistance large et durable au virus du court-noué de la vigne dans des plantes », il est référencé sous le numéro WO2010051548 (à l'Office européen des brevets) (2).

Contactée par Inf'OGM, l'Inra n'a pas répondu quant aux possibles conflits de propriété intellectuelle que l'existence de ces deux brevets pouvait poser.

Et malgré les affirmations du Gouvernement et du Haut Conseil des biotechnologies (3), d'autres alternatives non transgéniques contre le court noué sont aujourd'hui en cours d'expérimentation par l'Inra (sélection variétale classique et pratique agronomique).

Jean-François Launay, Directeur de la communication de l'Inra, a reconnu tardivement à Inf'OGM, que la voie transgénique semblait une impasse. Inf'OGM déplore le manque de transparence sur l'évolution des recherches.

En outre, l'IFV (Institut Français de la Vigne et du Vin) annonce sur son site internet attendre pour fin 2010, l'inscription au catalogue des variétés du porte-greffe répulsif au nématode, vecteur du virus du court noué, appelé Nemadex Alain Bouquet, et pour lequel « *l'IFV a d'ores et déjà anticipé la pré-multiplication de ce matériel végétal pour répondre à l'attente des professionnels* » (4). Ce porte-greffe a été obtenu par croisement entre une espèce de vigne *Vitis* sensible au court-noué et l'espèce de vigne *Muscadinia rotundifolia*, résistante à ce dernier. Notons que l'Inra a mis en place en janvier 2009, avec (IFV), une marque dénommée Entav-Inra qui commercialise des plants de vignes. Selon Agrafil (5), « *pour l'achat de ces plants, désormais vendus sous le nom de la marque, des royalties seront versées aux deux organismes à hauteur de 8 euros les 1 000 plants* ».

Pour Inf'OGM, le sujet de la propriété intellectuelle sur le vivant et des objectifs de la recherche publique sont donc à mettre au centre du débat.

Pour plus d'information, lire l'article d'Inf'OGM « Des pieds de vigne GM neutralisés » sur www.infogm.org

NOTES

1) « Gènes, pouvoirs et profits », Christophe Bonneuil et Frédéric Thomas, octobre 2009, éd. FPH et QUAE, p 429

2) Descriptif disponible sur <http://fr.espacenet.com>, date de publication : 6 mai 2010.

3) Communiqué interministériel du 16 août 2010, communiqué du HCB du 23 août 2010.

4) [http://www.vignevin.com/menu-haut/actualites/article.html?tx_ttnews\[backPid\]=1485&tx_ttnews\[tt_news\]=273&cHash=6894a91966](http://www.vignevin.com/menu-haut/actualites/article.html?tx_ttnews[backPid]=1485&tx_ttnews[tt_news]=273&cHash=6894a91966)

5) Agrafil, 21 janvier 2009.

L'INRA devrait ouvrir un Grenelle de la recherche agronomique

Encore un effort pour comprendre, Madame Guillou ! La direction de l'INRA a encore réagi, développant un argumentaire qui somme toute a peu bougé, évoquant la neutralité de l'Institut qui ne serait ni pour ni contre les OGMs, le caractère publique de la recherche, son aspect non-commercial et la nécessité de maintenir en France une recherche sur la biotechnologie et de garder les chercheurs pour éviter de devenir dépendant.

Autant le dire tout de suite, je suis de ceux qui pensent que, face aux défis biens réels de l'agriculture dans le monde, les OGMs sont inutiles et incertains. Nous avons suffisamment de recul maintenant dans les pays qui les ont utilisés massivement pour dire que cette opinion est vérifiée. Chères, les semences OGM n'ont d'utilité – et encore seulement à court terme – que pour les agricultures extensives et fortement mécanisées. Bien sûr, ceux qui pensent que l'avenir de l'humanité repose sur une concurrence exacerbée nation contre nation, économie contre économie, entreprise contre entreprise, individu contre individu jugeront que c'est un argument suffisant. Mais depuis la grande crise qui a débuté en 2008, le caractère délétère de cette chimère est malheureusement avéré. Inutile de répéter donc en boucle les argumentaires.

Acceptons donc le débat tel que posé par la direction de l'INRA et interrogeons-nous sur la question : qu'est-ce qu'une recherche publique ? Comment et par qui exactement et selon quelles modalités sont décidés les choix de recherche ? Qui détermine les orientations ? Il existe en la matière plusieurs visions. La première, celle qui veut que les chercheurs en décident eux-mêmes. La société serait donc appelée à financer la recherche selon une logique de mécénat. La seconde, dominante dans les années d'après-guerre veut que l'État, dans les faits le pouvoir exécutif et la haute administration plus que le parlement, oriente la recherche. Il l'a d'ailleurs fait en créant de puissants instituts dont l'INRA. La troisième, qui a dominé lors des 30 années néo-conservatrices que nous venons de connaître veut que la recherche avance par partenariat avec des grands acteurs économiques privés. La quatrième et dernière, enfin, considère que les grands enjeux de la recherche publique doivent être déterminés par des processus plus participatifs.

Dans tous les cas, ce dont il est question ici n'est pas la co-construction d'un protocole particulier de recherche sur la vigne, mais bien des grandes directions qui en amont structurent sur le long terme la recherche nationale : Quel est le projet de la nation en matière de recherche et pour quel type de société ? Comment sont affectées les grandes masses financières ? Quelles règles en interne pour leur répartition entre les équipes ? Comment sont embauchés, évalués et promus les chercheurs ? Comment la recherche est-elle organisée ? Comment se fait l'arbitrage ?

Président dans les années 2000 de l'Institut technique d'agriculture biologique, j'ai été amené à dialoguer avec l'INRA et à mesurer le manque flagrant de consistance du dispositif mis en place par l'institut en matière de recherche en agriculture biologique. Il n'y a évidemment aucune commune mesure entre l'engagement pris par l'INRA depuis les années 1980 en faveur des biotechnologies (à l'époque, l'INRA était le vecteur d'introduction des OGM en France), et les dispositifs transversaux et bien légers supposés répondre à la demande de la société en terme d'agriculture biologique. Dans le premier cas il s'est agit d'une décision stratégique à long terme qui a réorganisé tout le département GAP (Génétique et amélioration des plantes) de l'Inra. Dans le second cas j'ai bien souvent eu l'impression que la direction de l'institut pratiquait le green washing. Pire, son souci était avant tout de donner l'impression d'occuper le terrain pour éviter que, de guerre lasse, ne se développent des institutions alternatives.

C'est donc autant la citoyenne Marion Guillou, puisque c'est en tant que citoyenne qu'elle s'est parfois exprimée (Les Échos du 17 août) que la directrice que j'invite à engager une réflexion de fonds sur le rôle d'un institut de recherche publique et son mode de gestion dans nos sociétés en prenant en compte les bouleversements politiques et sociaux qui les traversent. Oui, la recherche est touchée par la perte de confiance provoquée par la fin du compromis fordiste caractéristique des trente glorieuses. Oui, elle doit mieux comprendre la société qu'elle prétend servir. Oui, la croissance du niveau scolaire général de la population associée à quelques désillusions ont entraîné un désenchantement vis-à-vis de l'innovation technique comme solution miracle. Oui, il existe un contexte politique et social tendu où s'affrontent à travers le monde des projets de société parfois antagonistes. Oui la question des orientations et de l'organisation de la recherche est une question politique majeure comme en témoigne d'ailleurs l'activisme des lobbies. Tout cela c'est la réalité humaine et sociale. La citoyenne Marion Guillou ne peut s'en affranchir ni nous servir un argumentaire naïf.

Et puisque les Grenelles furent à la mode et que le Comité opérationnel «recherche» du Grenelle de l'environnement fut le seul à exclure le monde associatif, l'INRA devrait ouvrir un Grenelle de la recherche agronomique. Une négociation multipartite sur la manière dont la recherche agronomique devrait s'organiser et fonctionner pour répondre, avec autant d'enthousiasme qu'elle en a montré pour les OGMs, aux enjeux de l'agriculture biologique ou écologique, à la préservation de la biodiversité domestique dans un cadre mutualiste, dans la foulée des prix nobel d'Elinor Ostrom et Oliver Williamson sur les « communs », et qui nous préserve du « drame des privés » incarné par les brevets sur le vivant.

Matthieu Calame, agronome, ancien président de l'Institut technique d'agriculture biologique.

Matthieu Calame est aussi directeur de la fondation C. L. Mayer pour le progrès de l'homme. Il a publié *Une agriculture pour le XXIe siècle* (ECLM, 2007) et *La Tourmente alimentaire* (ECLM, 2008)

Pour approfondir le sujet

« Une démocratie génétiquement modifiée » par Guy KASTLER

http://www.wuala.com/FV49/Documents/Une%20d%C3%A9mocratie%20g%C3%A9n%C3%A9tiquement%20modifi%C3%A9e_G.KASTLER/

« Du passé à l'avenir, des OGM à l'agroécologie » par Jean Pierre BERLAN

http://www.wuala.com/FV49/Documents/Du%20pass%C3%A9%20%C3%A0%20l%27avenir,%20des%20OGM%20%C3%A0%20l%27agro%C3%A9cologie_JP.BERLAN/

Affiches et tracts du procès

<http://www.wuala.com/FV49/Documents/Affiches%20et%20tracts%20du%20procès/>

Dossier de presse Colmar synthétique 8 pages

<http://www.wuala.com/FV49/Documents/Dossier%20de%20presse%20Colmar%20synthétique%208%20pages/>

Dossier de presse Colmar 30 pages

<http://www.wuala.com/FV49/Documents/Dossier%20de%20presse%20Colmar%2030%20pages/>

Revue de presse générale

<http://www.wuala.com/FV49/Documents/Revue%20de%20presse%20générale/>

Documents contributions, études sur l'essai vigne OGM

<http://www.wuala.com/FV49/Documents/Documents,%20contributions,%20études%20sur%20l%27essai%20vigne%20OGM/>

POUR UN NOUVEAU CONTRAT ENTRE SCIENCE, PAYSANS ET SOCIÉTÉ



Le 15 Août 2010, 60 faucheuses et faucheurs volontaires, venus de toute la France, ont procédé à l'arrachage de 70 pieds de vigne OGM à l'INRA de Colmar.

Les 28, 29 et 30 septembre 2011, nous serons entendus au tribunal de Colmar pour répondre de notre acte public.

Une première conférence de presse, à laquelle vous êtes cordialement invité, aura lieu le mardi 27 septembre à 11 h00 au cercle St Martin à Colmar (en face du château d'eau) en présence des 60 prévenus.

À cette occasion, nous exprimerons de nouveau les raisons qui nous ont conduit à entrer en désobéissance civile mais aussi ce que nous attendons d'un tel procès.

Pour nous, c'est tout à la fois un événement grave et positif, car durant trois jours, nous allons pouvoir exprimer et développer à la barre ce qui fait cruellement défaut dans les choix et les orientations de la recherche agronomique publique : le débat social.

Nous vous espérons nombreux (ses) au cours de ce procès parce qu'il est essentiel à la respiration de la science et de la démocratie.

Un verre de l'amitié clôturera la conférence de presse.

À très bientôt,

Le Collectif des Faucheurs Volontaires d'OGM